



Petit-Caux

■ ASSIGNY

CHANTIER. Les travaux de la salle polyvalente se poursuivent

Après avoir réalisé une extension de 66 m² pour la nouvelle cuisine, la salle polyvalente d'Assigny a le droit à un bel embellissement : une dalle de béton a été coulée tout autour du bâtiment. Le coût des travaux avoisine les 186 000 €.

Mercredi 25 novembre, Daniel Bucaille, le maire délégué d'Assigny, commune déléguée de Petit-Caux, était sur le chantier de réhabilitation de la salle polyvalente de la commune, afin de faire un point sur les travaux en cours. Désormais, la salle polyvalente répond aux normes d'hygiène et est dotée d'une extension de 66 m² pour la nouvelle cuisine.

C'est accompagné de Mathieu Ternois, conducteur de travaux, et de Gérard Bonhomme, chef de chantier à la société EBTP Groupe Lhotellier, basée à Blangy-sur-Bresle, que le maire délégué a pu superviser la mise en place du béton tout autour de la salle polyvalente.

Néanmoins, Daniel Bucaille souligne que ces travaux, dont le budget avoisine les 186 000 €, sont pris en charge par la commune nouvelle. De ce fait, il tient à excuser Patrice Philippe, maire



Du béton a été coulé tout autour de la salle polyvalente.



de Petit-Caux, Alain Duc, adjoint au maire et Fabien Carion, responsable du pôle technique de Petit-Caux, retenus par des réunions.

Comme l'expliquent Gérard Bonhomme et Mathieu Ternois, « il s'agit d'épandre 300 m² de béton moulé fibré sur tout le pourtour de la salle, puis de l'asperger d'un produit désactivant qui fera en sorte de désagréger les laitances, et par conséquent, de rendre au béton un aspect visuel des plus agréables tout au long de l'année. »

Les techniciens soulignent que le béton, lors de son épannage, est gris. Mais après l'application de la solution désactivante, il trouvera une teinte plus agréable dans les tons ocre. On notera que la commune de Petit-Caux a opté pour des entreprises locales comme EBTP, mais aussi la société TBN de Berneval-le-

Grand pour le transport du béton.

Au global, ces gros œuvres extérieurs comprenant la création de 35 places de stationnement, soit un doublement du parking, et la pose du béton désactivé, auront duré un mois. Bien que ces travaux soient dans la continuité des chantiers validés pendant la précédente mandature, un recensement des besoins avait été établi par les maires délégués lors de la campagne électorale.

Depuis les élections, les élus s'attendent à répondre à la demande avec notamment la création de 110 entrées charretières (trottoirs rabaissés qui permettent une facilité d'accès aux habitations) sur l'ensemble des 18 communes de Petit-Caux. Cela n'étant qu'un début car certains maires sont en attente de validation de travaux, depuis plusieurs années pour certains.